

LA COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DE L'ONTARIO (CVMO)

Avis 11-799 de la CVMO — Énoncé des priorités

Réponse aux commentaires des intervenants concernant l'Énoncé des priorités pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026

L'Énoncé des priorités établit les priorités annuelles de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) en fonction de son mandat, de son plan stratégique de six ans et de la législation qu'elle administre. Il constitue le cœur du plan d'activités de la CVMO, qu'elle fait approuver annuellement par le ministre des Finances. Le plan d'activités reflète la situation de l'organisme en date du 6 février 2025.

L'Énoncé des priorités définitif pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2026 se trouve dans le [Plan d'activités pour les exercices se terminant en 2026-2028](#), que vous pouvez consulter sur notre site Web.

Conformément à la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario, toutes les composantes du mandat de la CVMO sont évaluées de manière globale, ce qui permet d'équilibrer l'importance des composantes du mandat dans toute décision ou recommandation. Cet exercice d'équilibre est adapté aux faits et aux circonstances de chaque initiative examinée.

Conformément à son engagement envers la transparence et l'obligation de rendre des comptes, la CVMO a sollicité la rétroaction des intervenants sur les priorités décrites dans sa proposition d'Énoncé des priorités 2025-2026, publiée le 20 novembre 2024. Elle tient à remercier les intervenants pour le temps et les efforts qu'ils ont investis afin de formuler des commentaires sur cette proposition. Nous avons reçu un total de [15 lettres de commentaires](#) (en anglais seulement), toutes disponibles sur notre site Web.

Bien que le [Plan d'activités pour les exercices se terminant en 2026-2028](#) mette en évidence nos priorités, nous continuerons de prendre en compte d'autres initiatives et enjeux importants soulevés par nos intervenants et apprécierons tous les commentaires reçus. De nombreuses suggestions ont peut-être déjà été prises en compte par le personnel ou seront considérées dans le cadre de travaux futurs. Au cours de l'année, nous pourrions également adopter de nouvelles priorités et réévaluer les priorités existantes en fonction des enjeux émergents, des développements géopolitiques et de l'évolution des conditions du marché.

Modifications résultant des commentaires des intervenants

Les principales priorités de la CVMO ont été mises à jour pour clarifier certains points soulevés par les répondants. Les principales modifications intégrées aux priorités pour l'exercice financier à venir comprennent :

- des précisions confirmant que nous poursuivons nos efforts pour améliorer les protections offertes aux personnes âgées et aux investisseurs vulnérables, dans le cadre de la priorité 3 de l'objectif 2, « *Améliorer l'expérience des investisseurs individuels* »;
- des exemples de groupes de travail avec lesquels la CVMO a collaboré, ainsi que des précisions sur la collaboration avec d'autres organismes de réglementation et avec les intervenants concernant les travaux liés à l'intelligence artificielle, dans le cadre de la priorité 2 de l'objectif 1, « *Prendre rapidement des mesures réglementaires efficaces en anticipation des tendances émergentes* »;
- le renforcement de notre engagement envers la protection des investisseurs dans le cadre des mandats relatifs à la formation de capital et à la compétitivité, liés à l'objectif 5, « *Favoriser les conditions de formation de capital et d'innovation sur les marchés publics et privés* »;
- l'ajout d'un libellé précisant notre contribution à la stabilité du système financier et à la réduction des risques systémiques, dans le cadre de nos activités de réglementation de base, dans la partie *Environnement*;
- l'ajout d'un libellé reflétant l'importance que nous accordons à la compétitivité dans un environnement mondial, également dans la partie *Environnement*.

Modifications résultant de l'évolution du marché

Nous surveillons de près l'évolution du marché et des conditions géopolitiques, en particulier aux États-Unis, et avons ajusté certaines de nos priorités en vue d'améliorer la compétitivité des marchés de l'Ontario, dans le cadre de notre engagement à mettre en œuvre rapidement des mesures réglementaires efficaces en prévision des tendances émergentes.

Nous continuerons de déterminer des initiatives à court, moyen et long terme, notamment en matière de réglementation proportionnée et de réduction du fardeau réglementaire, et tiendrons le marché informé en temps opportun.

Pour obtenir les renseignements les plus récents sur les activités de la CVMO, veuillez consulter le site Web www.osc.ca/fr.